

Mutuelles du Soleil enclenche la phase 2 de sa politique de généralisation du télétravail

18 mois seulement après la mise en place du télétravail au cœur de sa stratégie, Mutuelles du Soleil, spécialisé dans la protection sociale, entre avec 6 mois d'avance dans la phase 2 de son projet de promotion du télétravail. Une accélération de la démarche qui trouve son explication dans la période inédite de confinement.

Le télétravail, un premier bilan très positif

En juillet 2018, la nouvelle direction des Mutuelles du Soleil proposait un changement de cap à l'entreprise en promouvant le télétravail auprès de ses collaborateurs.

À travers ce nouveau rapport au travail, c'est toute la culture d'entreprise qui évolue. En réduisant notamment le stress et la fatigue liés au transport, l'objectif est de **placer le bien-être de chacun comme levier de la productivité de tous.**

Rapidement, une organisation est mise en place pour permettre un déploiement progressif de cette nouvelle manière de penser son rapport au travail : transformation digitale, création d'un "Kit Télétravail"...

C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2019, les fonctions dites "supports" (ressources humaines, marketing, comptabilité, informatique, juridique, etc.) sont invitées à participer à l'expérience sous la forme du volontariat.

51% des collaborateurs éligibles au dispositif y adhèrent contre 29% de l'ensemble des salariés français en 2018.

En juin, de la même année, le télétravail est proposé aux services de la production. Dès que l'organisation l'aurait permis, le télétravail devait être étendu aux services « Courrier » et « plateforme téléphonique ».

Mais voilà qu'en mars 2020, le confinement vient faire voler en éclat une programmation bien réglée.

18 mois plus tard, le passage à la phase 2 s'annonce

Alors que la première phase devait durer 24 mois, le confinement a sonné comme un accélérateur et a amené Mutuelles du Soleil à faire évoluer rapidement le modèle. Sur le papier, le déploiement devait être progressif et s'effectuer par pôle d'activité.

Mais la situation exceptionnelle vécue ces derniers mois a conduit l'organisme à généraliser plus activement le télétravail au sein de la société.

Mettant fin à certaines "idées reçues" sur le sujet, **le confinement a encouragé l'ensemble des collaborateurs à se saisir du télétravail comme d'une nécessité pour assurer la continuité des actions de l'organisme.** Le recours massif au télétravail a aussi permis de parfaire le modèle mis en place dans un premier temps. Le besoin d'inclure de nouveaux outils comme la visio a ainsi été rapidement mis en lumière et les kits prévus pour chaque salarié modifié en conséquence.

C'est donc avec **6 mois d'avance** que Mutuelles du Soleil lance **la phase 2** de sa politique de développement de la Qualité de vie au travail.

Le groupe est ainsi désormais engagé dans la **rénovation de ses locaux administratifs avec comme objectif la création de bureaux partagés.**

En regroupant ses équipes par pôle en un même espace de travail, l'entreprise entend faciliter l'interaction et l'intelligence collective.

Cette seconde période doit également permettre de **continuer le déploiement du télétravail.** Les volontaires ayant reçu le « Kit Télétravail » qui préfèrent ne pas travailler chez eux ou qui n'ont pas la possibilité matérielle d'installer le kit dans de bonnes conditions pourront prochainement se rendre des espaces de coworking proches de chez eux.

Cette seconde phase est prévue pour durer 12 mois.

A propos du Groupe **MUTUELLES DU SOLEIL**

Issu de plusieurs fusions entre différentes mutuelles, Mutuelles du Soleil est un acteur majeur en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, fort de près de 160 ans d'expérience, dans les métiers de la protection sociale. Aujourd'hui, Mutuelles du Soleil, c'est près de 200 000 personnes protégées.

Une force régionale :

Les valeurs et services du groupe reposent sur un savoir-faire reconnu dans les métiers de la protection sociale et un solide ancrage territorial.

Avec :

- 24 agences au service des adhérents sur
- 8 départements en région PACA, dans le Gard et l'Hérault
- 460 salariés impliqués.

Mutuelles du Soleil développe une relation de proximité et assure ainsi des réponses en phase avec les besoins réels des populations qu'elle soutient, et les spécificités régionales.

PLUS D'INFORMATIONS SUR

WWW.MUTUELLESDSOLEIL.FR



**Contacts
presse**

Valérie ARNULF
valerie@vcomk.com
06 27 36 57 91
04 93 54 28 85